

02/05/2018- Politique de cohésion : Il faut défendre les intérêts de nos territoires – Marc Joulaud (LR, PPE, Fr)

« Je regrette que la Commission propose de réduire l’enveloppe consacrée aux territoires, même si nous y étions préparés car le budget européen (qui doit faire face au Brexit et à de nouveaux défis) n’est pas extensible. Il est légitime que l’Europe finance de nouvelles priorités en matière, par exemple, de sécurité mais l’objectif de cohésion et de soutien aux territoires n’en est pas pour autant devenu obsolète du jour au lendemain », a déclaré Marc Joulaud à la suite de la présentation par la Commission européenne du prochain cadre financier pluriannuel.

Même si la Commission tend à jouer sur les chiffres et les méthodes de calcul pour minimiser les coupes, nous devrions toutefois échapper aux scénarios qui envisageaient de concentrer la politique de cohésion uniquement sur les régions ou les États les moins développés, ce qui aurait eu de graves conséquences pour les régions françaises.

Le vrai combat portera maintenant sur l’architecture et les clés de répartition des fonds pour défendre les intérêts de nos territoires et assurer un certain rééquilibrage vis à vis des pays d’Europe centrale et orientale.

Le débat sur le lien entre les financements européens et le respect de l’État de droit est un débat légitime à condition que les procédures soient transparentes et respectent la souveraineté des États membres. Il ne faut pas oublier non plus que la politique régionale européenne a sa justification propre et ne doit pas se réduire à un instrument au service d’autres priorités. Ceci étant, la proposition de la Commission européenne est formulée de façon intelligente. Elle souligne en effet que l’enjeu est bien la protection de l’argent des contribuables européens qui ne peut pas être garantie en cas de défaillance de l’état de droit. Mais surtout, en cas d’activation approuvée par le Conseil, les États concernés seront tenus de continuer à financer eux-mêmes les bénéficiaires finaux. Autrement dit, les régions et les porteurs de projets ne devraient pas payer les pots cassés et être pénalisés pour des situations dont ils ne sont pas responsables.

Je vais me consacrer, dans les prochains jours, à une analyse plus approfondie des implications pour nos territoires car le diable est dans les détails. Je me prépare aussi pour les propositions législatives sur la future politique de cohésion qui sont attendues pour la fin du mois. Je serai mobilisé pour défendre les intérêts de nos territoires, dans le prolongement de mon rapport adopté le mois dernier par le Parlement européen.